

ché, n'est point selon l'homme, ce n'est point d'un homme que je l'ai reçu, ni appris, mais c'est par la révélation de Jésus-Christ ”.

Mes très chers frères, moi aussi, je peux vous l'affirmer, l'enseignement que je vous donne ici ne vient pas des hommes. C'est celui-là même de l'Eglise du Christ et de son magistère infallible.

Recevez-le donc avec foi et respect. Pénétrez-vous-en dans toute votre conduite. Au besoin, sachez vous en faire les courageux défenseurs, car il est cette vérité dont parlent nos saints Livres : “ la vérité du Seigneur qui demeure éternellement ”.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 3 février 1912.

NOUS venons d'avoir deux décrets successifs de l'Index. L'un est un décret ordinaire procédant suivant les formes régulières, et qui met à l'Index plusieurs ouvrages, parmi lesquels sont des volumes modernistes, entre autres l'*Histoire ancienne de l'Eglise* de Mgr Duchesne.

— Parmi les livres modernistes frappés par cette condamnation est la *Storie dell'amor sacro e dell'amor profano* de Tommaso Gallarati-Scotti. C'est une suite de nouvelles, écrites par quelqu'un qui se dit catholique et dans lesquelles, d'après les journaux libéraux, il n'y aurait absolument rien à reprendre. Ces nouvelles détachées font cependant partie de cette littérature moderniste que les auteurs catholiques ont maintes fois signalés, et qui est un des moyens les plus en